

Je rénove la maison de ma compagne - comment me protéger ??

Par **ludo08**, le **06/05/2010** à **16:23**

Bonjour,

je vis en union libre avec ma compagne et nos 2 enfants. Elle a hérité d'un terrain+maison. Notre projet est de faire de cette maison notre résidence principale mais tout est à casser et à refaire sauf les fondations et les murs du RdC. C'est moi qui vais faire ces travaux pendant 2 ans.

Je voudrais savoir comment me protéger et protéger mon travail en cas de difficultés de couple toujours possible.

un contrat entre elle et moi ???

une jouissance sur la maison ???

une donation d'une part de la maison ???

Merci de m'indiquer ce qui se fait traditionnellement dans un cas comme ca, je ne dois pas être le premier.

Si vous avez des liens où je puisse me renseigner, c'est aussi parfait.

Merci par avance.